

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À la 4^e séance régulière du conseil municipal d'Authier, tenue le 2 avril 2024 à 19h30 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Yvon Gagné et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Madame Cindy Demers

Madame Véronique Hince

Monsieur Ghislain Désaulniers

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la greffière-trésorière est aussi présente

PÉRIODE DE SILENCE

No-068-07-05-24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Angèle Auger, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

PÉRIODE DE QUESTIONS :

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 5 mars 2024;
- Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 18 mars 2024;
- Adoption des comptes;
- Adoption du règlement 2024-02 concernant les règles de régie interne des séances du conseil municipal;
- Dépôt de la démission de la directrice adjointe;
- Comité Bellefeuille – Adoption du compte rendu de la séance du 19 mars 2024;
- Comité Bellefeuille – Appui aux projets dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- Vérification des livres au 31 décembre 2024;
- Dépôt d'une correspondance de la direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue du Ministère des Affaires municipale et de l'Habitation;
- Ajout d'un poste utilisateur C.I.M.;
- Projet de garderie;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

- Adoption du rapport financier 2023 de la Régie intermunicipale des incendies de Roussillon;

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Adjudication du contrat 2024-01 concernant l'entretien des chemins d'été 2024;
- Demande du ministère du Transport et de la Mobilité durable concernant une signalisation autobus dans le chemin de Bellefeuille;
- Achat de séchoirs à mains pour le centre communautaire;
- Programme d'aide à la voirie locale - Volet projet particulier d'amélioration P.P.A – ES 2024 ;

HYGIÈNE DU MILIEU

LOISIRS ET TOURISME

- Fête des voisins 2024;

URBANISME

- Projet de lotissement de la rue Bellevue – suivi;

PAROLE AU MAIRE

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA

- Lots épars

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADMINISTRATION ET FINANCES

No-051-02-04-24

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 5 mars 2024:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Madame Véronique Hince, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière avec la modification suivante à la résolution No: 042-05-03-24: Remplacer par « que de dernier ajoute la réserve financière prévue au contrat au montant additionnel déterminé ».

Adopté

No-052-02-04-24

Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 18 mars 2024:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Madame Angèle Auger, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-053-02-04-24

Adoption des comptes:

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 18,017.64 \$ pour le mois de mars 2024 ainsi que les salaires pour la période de mars 2024 pour un montant de 8,142.72 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

No-054-02-04-24

Adoption du règlement 2024-02 concernant les règles de régie interne des séances du conseil municipal :

ATTENDU QU' un avis de motion et un projet de règlement a été donné à une séance régulière du 5 mars 2024 par Madame Véronique Hince, ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Véronique Hince, que le conseil municipal d'Authier adopte le règlement No. 2024-02 concernant les règles de régie interne des séances du conseil municipal;

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi, le jour de sa publication et fait partie des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduit.

Adopté

Dépôt de la démission de la directrice adjointe :

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant de la directrice adjointe, Madame Nathalie Ayotte. Il y fait mention de sa démission en date du 11 avril 2024. Il fut donc convenu de faire parvenir à Madame Ayotte, une lettre de remerciement pour toutes ses années de loyaux services.

No-055-02-04-24

Comité Bellefeuille – Adoption du compte rendu de la séance du 19 mars 2024 :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'adopter le compte-rendu de la réunion du Comité Bellefeuille soit celle du 19 mars 2024.

Adopté

No-056-02-04-24

Comité Bellefeuille – Appui au projet dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d’Abitibi-Ouest :

ATTENDU QUE Le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d’Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d’activités sur les lots épars et dans les territoires sous convention d’aménagement forestier (entente de délégation de gestion);

ATTENDU QUE que l’année de référence s’échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre;

ATTENDU QUE trois (3) dates de dépôt sont établies, soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;

ATTENDU QUE le comité Bellefeuille souhaite obtenir une aide financière du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes : Aménagement forestier TFR Authier, Authier-Nord 2024;

ATTENDU QUE l’aide financière demandée est de 110 863.94 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers et unanimement résolu:

- **D’APPUYER** le projet présenté par le Comité Bellefeuille, pour une demande d’aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d’Abitibi-Ouest pour un montant maximum de 110 863.94 \$;
- **D’AUTORISER** Madame Cindy Demers à signer la documentation relative au projet.

Adopté

No-057-02-04-24

Comité Bellefeuille – Vérification des livres au 31 décembre 2024 :

Il est proposé par Madame Véronique Hince et appuyé par Monsieur François Deschênes, que la municipalité d’Authier, déléguée, sur recommandation du Comité Bellefeuille, accorde le service de l’audit des états financiers du 31 décembre 2024 à la firme Daniel Tétreault, CPA inc.

Monsieur Daniel Tétreault est responsable de l’audit des états financiers pour l’exercice se terminant au 31 décembre 2023.

Adopté

Dépôt d’une correspondance de la direction générale de l’Abitibi-Témiscamingue du Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation :

Madame Rachel Barbe fit dépôt d’une correspondance provenant de la direction générale de l’Abitibi-Témiscamingue du Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation. Il y fait mention d’un dépôt à la municipalité de 1,141.00 \$ dans le cadre d’un nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité.

No-058-02-04-24

Ajout d’un poste utilisateur C.I.M. :

Il est proposé par Madame Véronique Hince et appuyé par Madame Cindy Demers, de procéder à l’ajout d’un poste utilisateur C.I.M. sur l’ordinateur de la directrice adjointe.

Adopté

Projet de garderie :

Il fut convenu qu’un local sera mis à la disposition du projet, advenant que ce dernier se concrétise.

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

No-059-02-04-24

Adoption du rapport financier 2023 de la Régie intermunicipale des incendies de Roussillon :

Il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Madame Cindy Demers d'approuver le rapport financier 2023 de la Régie des déchets de Roussillon, tel que présenté.

Adopté

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

No-060-02-04-24

Adjudication du contrat 2024-01 concernant l'entretien des chemins d'été 2024 :

Tel que mentionné dans l'appel d'offres par invitation pour l'entretien des chemins d'été 2024, l'ouverture s'est déroulée le jeudi 28 mars 2024 à 10h00 au bureau municipal en présence de Madame Nathalie Ayotte, directrice adjointe et de Madame Édith Coulombe adjointe administrative du Comité Bellefeuille. L'offre est la suivante :

Proulx et Genesse Inc.

- Prix forfaitaire au kilomètre : 165.00 \$ / km
- Nombre de kilomètre dans le contrat: 73.16 km
- Un (1) an de contrat
- Total: 12 071.40 \$
- TPS 5% 603.57 \$
- TVQ 9,975%: 1 204.12 \$

13 879.09 \$

Donc, suite à la soumission reçue, il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Véronique Hince, d'octroyer ledit contrat d'entretien des chemins d'été pour la saison 2024, à l'entreprise Proulx & Genesse Inc. au montant de 13 879.09 \$. Il est à noter que Monsieur Ghislain Desaulniers s'abstient de tout commentaire et de toutes décisions concernant l'octroi de contrat, car il est un employé du soumissionnaire.

Adopté

No-061-02-04-24

Demande au Ministère du Transport et de la Mobilité durable concernant une signalisation autobus pour le chemin de Bellefeuille :

ATTENDU QUE le chemin de Bellefeuille est sous la juridiction du Ministère des Transports et de la mobilité Durable du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier souhaite assurer la sécurité de ses résidents;

ATTENDU QUE dans la résidence située au 786, chemin de Bellefeuille, nous avons 5 résidents d'âge scolaires;

ATTENDU QU' avec la configuration de la route, il nous apparaît essentiel d'installer une pancarte annonçant la présence d'un autobus puisque la visibilité est restreinte lorsque l'on circule vers l'Est à cet endroit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Madame Cindy Demers et unanimement résolu:

- **DE DEMANDER** au Ministère des Transports et de la mobilité Durable du Québec (MTMD), de procéder à l'installation d'une pancarte annonçant la présence d'un autobus, dans un souci de sécurité pour nos 5 jeunes résidents.

Adopté

No-062-02-04-24

Achat de séchoir à mains pour le centre communautaire :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Madame Cindy Demers, d'octroyer 1,000.00 \$ pour l'achat de séchoir à mains, pour les salles de bain du centre communautaire et du bureau municipal.

Adopté

Programme d'aide à la voirie locale – Sous-volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale PPA – CE pour 2024 :

Il est proposé par Madame Véronique Hince et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, de faire une demande au montant de 30,000.00 \$ dans ledit programme pour changer les ponceaux S-4 et S-5 dans le chemin des Sables.

Adopté

HYGIÈNE DU MILIEU

LOISIRS ET TOURISME

Fête des voisins 2024 :

Après discussion, il fut convenu que les points suivants seront à l'horaire de la journée de la « Fête des voisins 2024 » :

- Distribution d'arbres;
- Lancement de la politique PFM – MADA;
- Spectacle musical;
- Repas;
- Jeux gonflables.

URBANISME

Projet de lotissement de la rue Bellevue :

Ce point est à suivre.

PAROLE AU MAIRE

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA

Lots épars :

Une vérification sera faite afin de vérifier la viabilité des projets qui pourront être déposés.

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX

Comité Jeunesse	:	▪ Rien.
O.M.H.	:	▪ Rien.
Comité Bellefeuille	:	▪ Rien.
M.R.C.	:	▪ Il y a eu une rencontre des élus à La Sarre pour la révision de la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité du territoire; ▪ Hydro-Québec mentionne qu'un délai de 1 ½ an pour le branchement des nouvelles résidences privées; ▪ Comité environnement, le maire de Macamic Monsieur Tony Boudreau fut nommé audit comité; ▪ La MRC a procédé à l'achat d'une pelle pour le CVMR; ▪ Le nouveau projet du schéma de couverture de risques incendie a été présenté et il faut prévoir 1 an avant l'adoption finale;
Régie des déchets	:	▪ Rien.
Musée École du Rang 2	:	▪ Rien.
Âge d'Or	:	▪ Rien.
Régie des incendies	:	▪ Rien.
Loisirs	:	▪ Rien.
Fabrique	:	▪ Rien.
MADA & PFM	:	▪ Rien.

Centre plein-air : ▪ Rien.

Vitalisation : ▪ Rien.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

No-064-02-04-24

Clôture :

Tous les points ayant été abordés, il est proposé par Madame Véronique Hince et appuyé par Madame Cindy Demers, de lever la séance. Monsieur Yvon Gagné, maire, décrète la levée de l'assemblée à 21h20.

Yvon Gagné, maire

Rachel Barbe, greffière-trésorière